

Le Mans le, 8 février 2018

Vous êtes invités à l'assemblée régionale élective des Pays de la Loire qui se tiendra le :

SAMEDI 3 mars 2018 à 9h00
Aux «Jardins de l'Anjou » à La Pommeraye 49620
(Accueil à partir de 8 h 45 – Début de la réunion à 9h00)

Convocations :

Les membres du comité régional
Le C.A. d'AA-PDL (président)
Les RSG et RSG adjoints
L'administrateur territorial
Le président du Congrès 2018
Le modérateur de l'atelier de l'après-midi
Ceux qui se présentent à un service
Et les auditeurs libres sont les bienvenus

ORDRE du JOUR :

- 1 - Parole au président de région
- 2 – Parole à la secrétaire de région
- 3 - Tour de table de présentation et nouvelles des groupes.

Merci de faire parvenir la navette pour le jour de la réunion. (IMPORTANT : Seul le contenu de la navette est susceptible d'être retransmis sur le compte-rendu).

- 4 - Parole au Président de l'association AA-PDL
- 5 - Parole au trésorier : Rapport moral et financier 2017 avec deux votes : **Un vote pour approuver le rapport moral et financier ; Un vote pour le quitus au trésorier**
La trésorerie 2018 au 28 février
- 6 - Parole aux Délégués : 2^{ème} année : Marc et 1^{ère} année : Michel : **thèmes pour la conférence 2018 à voir au verso des fiches navettes**
- 7 - Parole aux Correspondants : santé, médias, littérature, internet, permanences n° cristal : 09 69 39 40 20
- 8 – Parole aux RDR (Sarthe- Mayenne, Maine et Loire)
- 9 – Parole aux présidents d'intergroupe
- 10 - Parole au président du congrès 2018

11 - Présentation de la candidature de correspondant : adjoint santé : Thierry L lettre en annexe

CSR du 20/10/2001 : Désormais, aucune candidature, pour aucun service que ce soit, ne pourra plus être spontanée le jour de l'assemblée. Elle devra obligatoirement être préalablement envoyée par courrier dans les délais précisés dans l'appel à candidatures.

12 – Congrès national à la Baule 2018

Le congrès aura lieu les : **17 et 18 novembre 2018**

Le thème général du congrès sera : **ACTEUR DE MA VIE**

13 - Questions diverses : **Attention**, la proposition de Roland n'est qu'une réflexion qui sera étudiée et amendée au prochain comité de services régional du 28 avril comme d'autres propositions éventuelles avant qu'une proposition du comité ne soit soumise à l'assemblée du 9 juin.

L'ensemble des propositions recevables sera soumis au vote des RSG à l'assemblée du 9 juin

14 - Agenda des réunions de comités et des assemblées régionales 2018

Comités les : **28 avril, 20 octobre 2018**

Assemblées les : **9 juin, 8 décembre 2018**

La pause se fera vers 10h30, fin de la réunion 12h00. Le déjeuner sera servi à 12h00

Durant l'heure du repas « désignation » du correspondant adjoint par le comité régional

Amendé par ASR du 02/12/2000 : « Après débat et en se conformant au fonctionnement de AA France pour la désignation des responsables bureaux nationaux, l'assemblée décide à l'unanimité que le comité régional choisit souverainement les correspondants, sans qu'elle-même (l'assemblée) n'ai à autoriser ni à valider le choix. Cette décision est prise pour aujourd'hui et pour l'avenir, elle conforte le rôle de décision que l'assemblée confie au comité qu'elle a élu. »

Acté par CSR du 20/01/2001 : « Le comité prend note du compte rendu de l'assemblée régionale du 02/12/2000. Désormais il aura toute compétence pour désigner ou révoquer les correspondants. De ce fait, le terme « cooptation » devient impropre et devra être remplacé par « désignation. »

ATELIER de 14h00 à 16h00

INFO PUBLIC

Cette réunion est un atelier et non une réunion de partage.

Modérateurs : Evelyne L – Marc V

NOTA :

Merci à tous les intervenants de bien vouloir préparer leurs rapports par écrit afin de faciliter la rédaction du compte rendu de cette réunion, par la secrétaire.

Bonne 24h

Christine H.

Secrétaire de région

02 43 29 35 87

c2207h@gmail.com

Daniel B.

Président du comité régional des Pays de la Loire

06 09 82 73 80

dan.baudin@wanadoo.fr